

ASSOCIATION DES AGENT-E-S D'ADMINISTRATION COMMUNALE  
DU DISTRICT DE LA SARINE

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
du 9 octobre 2020 – 19h00 au Restaurant de la Croix-Blanche à Treyvaux**

Présidence : Mme Valérie Maillard

Présences : 35 personnes                      selon liste de présences

Excusés :     Mme Anette Leuzinger        Présidente de l'Association cantonale

Mesdames Valérie Gilliéron, Isabelle Favre, Carole Oberson, Valérie Kolly, Annelise Chavaillaz, Anne Caille, Rachel Cotting, Chantal Gobet, Erika Chappuis, Isabelle Baechler, Corinne Di Domenico, Monsieur David Stulz et le personnel des administrations communales de La Sonnaz, de la Brillaz, de Matran, d'Hauterive et de Grolley.

L'assemblée est précédée d'une présentation de Fribourg pour tous par Mesdames Jacqueline Gremaud Neri et Pascale Chavaillaz. Il est 19h45 quand, au nom du comité de l'Association, Mme Valérie Maillard, Présidente, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous à Treyvaux et ouvre officiellement l'assemblée annuelle.

Elle souligne que les membres ont été invités à participer à cette assemblée par courrier adressé à toutes les administrations communales en date du 26 août 2020 et demande s'il y a des remarques concernant la convocation et l'ordre du jour.

Avant de débiter l'assemblée, et pour la bonne forme, la Présidente nomme deux scrutateurs:

Sont nommés : Mme Angélique Jenny et M. Didier Perrin

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2019
2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2019
3. Rapport de la Présidente
4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)
5. Approbation des modifications des statuts de l'association
6. Adaptation des cotisations de l'association
7. Election des membres du comité pour la période 2020 à 2023
8. Election des vérificateurs des comptes pour la période 2020 à 2023 ainsi que leurs suppléants
9. Remise des diplômes
10. Divers

**1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2019**

Le procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2019 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Il n'est donc pas lu.

Celui-ci n'appelant aucune remarque, il est approuvé par main levée. Mme la Présidente remercie Mme Jocelyne Cotting pour sa rédaction.

## **2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2019**

Mme Maillard cède la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019 qui se bouclent avec une perte de Fr. 421.70.

Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est stable, que depuis quelques années l'association boucle ses comptes sur un excédent de charges d'où la proposition d'adapter les cotisations. Sinon, les recettes sont identiques aux autres années, les frais du compte postal se monte à Fr. 60.-. Sinon, pas de remarques particulières à apporter.

Mme la Présidente remercie M. Chammartin pour cette présentation et pour son travail. Elle cède la parole à Mme Alexandra Riedo, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Alexandra Riedo donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2019 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

Mme la Présidente remercie Mme Riedo pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

## **3. Rapport de la Présidente**

Mme Valérie Maillard s'adresse à l'assemblée :

Petite rétrospective de ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée et sortie du 25 mai 2019.

Une assemblée en terre vaudoise mais un peu sur terre fribourgeoise vu qu'elle s'est déroulée au domaine des Faverges à Chexbres ou plutôt St. Saphorin. Suite à cette assemblée nous avons pu visiter le domaine des Faverges accompagné d'une dégustation. S'en est suivi un retour en terre fribourgeoise, à Attalens, pour le repas de midi. Ensuite nous nous sommes déplacés à Charmey pour visiter la Forge et les caves de la Tzintre pour terminer notre journée par le repas du soir à Broc. J'espère que pour chacun des participants, cette journée a été un moment d'échange, de convivialité et de découvertes.

Suite à l'assemblée, le comité s'est réuni le 29 août 2019 afin de fixer les dates importantes pour 2019 et 2020 (à ce moment-là nous ne connaissions pas encore la situation dans laquelle nous allions nous trouver pour 2020). Les dates vous avaient été communiquées par courriel du 12 septembre 2019.

Lors de ce comité, nous avons également demandé à Nicolas de rester au sein du comité malgré son changement de district jusqu'à l'assemblée qui avait été agendée au 5 juin dernier. Nicolas avait accepté cette mission et je l'en remercie.

Nous avons également renoncé à organiser un atelier de travail pour l'automne 2019 par manque de temps. Cette décision vous avait également été communiquée dans le courriel du 12 septembre 2019.

Un seul « stamm » a été organisé chez Blanc à Matran le 4 octobre 2019. L'invitation a été lancée par Jocelyne sur le groupe WhatsApp, je rappelle pour ceux qui n'y sont pas encore que c'est avec plaisir que nous vous ajoutons dans ce groupe.

La traditionnelle sortie raquettes, à nouveau sans raquette aux pieds, en lieu et place de la neige nous avons eu droit à la « gadou » s'est déroulée le 31 janvier dernier au Mont de Riaz. Notre promenade s'est terminée par une excellente fondue à la buvette.

Le comité s'est réuni le 12 mars 2020, juste avant l'annonce, un vendredi 13, des mesures, entre autres de semi-confinement ordonnées par le Conseil fédéral. L'objectif de cette réunion était d'adapter nos statuts ainsi que de discuter des cotisations. Nous pensions pouvoir maintenir à ce moment-là notre assemblée au 5 juin 2020. La suite des événements nous a malheureusement donné tort.

Nous avons de nombreux contacts par messagerie électronique, moyen par lequel nous pouvons régler de nombreux points.

Pour terminer, je voudrais remercier tous mes collègues du comité pour leur précieuse collaboration, pour leur soutien et leur engagement et vous tous pour la confiance que vous nous témoignez.

#### **4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)**

Dans la mesure où la Présidente cantonale est excusée pour cette assemblée, Mme Maillard transmet quelques informations sur l'association cantonale.

Le 10 octobre 2019, les délégués ont accepté à l'unanimité le changement de nom et les nouveaux statuts de l'association cantonale, désormais nommée Association fribourgeoise des agents d'administration communale (AFAAC). En plus du nom, un des changements importants est l'ouverture de l'assemblée annuelle à tous les membres des associations de districts en lieu et place des trois délégués par district. Il s'agissait là d'une volonté de rendre l'association fribourgeoise plus visible et lui donner une assise plus importante.

Les délégués ont également accepté une dépense pour la création d'un nouveau site Internet sur lequel chaque association de district aurait une page. Le site est actuellement en phase de réalisation. Nous vous tiendrons informés dès que la page pour le district de la Sarine sera opérationnelle.

Autrement, le comité cantonal est sans cesse à l'affût : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes. L'association cantonale peut compter sur de nombreux collègues du canton dans le cadre des différents groupes travail. Nous ne nous impliquons que lorsqu'il s'agit de domaine touchant directement les tâches des administrations communales.

Le comité de l'AFAAC a décidé en juillet 2020 de reporter en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 son assemblée annuelle prévue le 5 novembre 2020 et ouverte à tous les membres des associations de district. La date de cette assemblée vous sera communiquée une fois connue.

Encore une information, nous avons eus des rencontres avec les associations du district du Lac et de la Singine pour qu'elles intègrent à nouveau l'association fribourgeoise. Ces discussions ont eu un écho très positif mais malheureusement le COVID-19 a reporté également leurs assemblées en 2021, assemblées durant lesquelles le vote de leur adhésion devait être ratifié.

Aucune question n'est formulée à propos de l'association fribourgeoise.

#### **5. Approbation des modifications des statuts de l'association**

Les statuts ayant été envoyés par courrier avec l'invitation, ils ne sont pas relus. Mme Maillard demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Les modifications des statuts telles que proposées sont acceptées à l'unanimité.

Un exemplaire des nouveaux statuts sera envoyé à chaque administration communale dans le courant de l'automne.

#### **6. Adaptation des cotisations de l'association**

Un projet d'adaptation des cotisations a été envoyé par courrier avec l'invitation. Mme Maillard informe l'assemblée que plusieurs raisons ont motivé le comité à soumettre ce point à l'ordre du jour notamment : la page de notre association sur la plateforme de l'association fribourgeoise aura un coût, l'augmentation des cotisations à l'association fribourgeoise, la gratuité des intervenants pour les ateliers de travail et en raison des fusions, une diminution du nombre des communes qui engendre une diminution des cotisations.

Les nouvelles cotisations seraient les suivantes :

<u>Nombre d'habitants</u>	<u>Montants</u>
1 à 500	100.00
□ 501 à 2000	200.00
2001 à 5000	300.00
5001 à 10'000	500.00
10'001 à 20'000	700.00
20'001 et plus	900.00

Comme il n'y a pas de question, Mme Maillard passe au vote à main levée.

L'adaptation des cotisations est approuvée à l'unanimité.

### **7. Election des membres du comité pour la période 2020 à 2023**

Deux membres du comité ont donné leur démission, il s'agit de M. Emmanuel Roulin et de Nicolas Wolleb. Ils sont remerciés par des applaudissements nourris et un présent remis par l'association.

Le comité propose deux nouveaux membres, Mme Magalie Carrone, collaboratrice administrative à la commune de Cottens et M. Laurent Wolfer, secrétaire communal à la commune de Belfaux. Mme Maillard demande si l'assemblée a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas.

Mme Maillard demande à l'assemblée de bien vouloir nommer comme membres du comité : Mmes Jocelyne Cotting, Magalie Carrone, MM Laurent Chammartin et Laurent Wolfer ainsi qu'elle-même par applaudissement. Les cinq membres du comité sont élus à l'unanimité par des applaudissements nourris.

Mme Maillard informe l'assemblée que le comité se réunira prochainement et transmettra sa nouvelle composition aux administrations par voie électronique.

### **8. Election des vérificateurs des comptes pour la période 2020 à 2023 ainsi que leurs suppléants**

Mme Maillard rappelle que la Commission vérificatrice des comptes est nommée par l'assemblée générale pour une durée de 3 ans. Elle est formée de 2 membres et de 2 membres suppléants. Elle a pour mandat de contrôler les comptes et la gestion des biens de l'association. Elle présente à l'assemblée un rapport écrit.

Pour les deux membres et les deux membres suppléants de cette commission, le comité n'a pas de proposition à vous faire raison pour laquelle la discussion est ouverte.

Je vous remercie de bien vouloir nommer comme vérificateurs des comptes Mme Chantal Caputo et Mme Sandrine Hermann et comme suppléantes Mme Mélanie Chollet et Mme Laetitia Waeber par applaudissement.

Mme Maillard prie les personnes nommées de bien vouloir passer vers M. Laurent Chammartin à la fin de l'assemblée pour transmettre leurs coordonnées.

### **9. Remise des diplômes**

Il y a deux diplômes à remettre pour les 20 ans d'activité de Mme Nadia Galley (Commune de Vuisternens-en-Ogoz et Commune de Gibloux) et de Mme Monica Zurkinden (Commune de la Sonnaz).

Mme Zurkinden est excusée pour ce soir, Mme Galley est présente mais son diplôme ne peut lui être délivré ce soir car il doit être adapté au changement de nom de l'association fribourgeoise (AFAAC).

L'assemblée adresse ses vives félicitations pour les 20 d'activité à toutes les deux par applaudissement.

## **10. Divers**

Comme il n'y a pas de divers, Mme la Présidente tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et pour la confiance témoignée : Elle convie les membres présents pour l'apéritif offert par la commune de Treyvaux et invite chacune et chacun à passer chez M. Laurent Chammartin pour s'acquitter du montant de Fr. 20.- pour le repas.

Fin de l'assemblée à 20h20.

Pour le comité

Jocelyne Cotting, secrétaire

Pierrafortscha, le 22 octobre 2020